

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 28-04-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Veaux, agneaux, équins, porcins, chiens et chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux, les équins, les agneaux, les porcs, les chiens et les chats :

- prévention et traitement des états de carence en sélénium et en vitamine E tels que :
 - . myopathies ;
 - . dystrophies musculaires.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

Toutes cibles :

Prévention :

0,046 mg à 0,092 mg de sélénium et 2,28 mg à 4,56 mg de vitamine E par kg de poids vif, par voie intramusculaire.

Soit les doses suivantes en 2 administrations espacées de 8 jours :

- Équins : 20 mL par animal.
- Veaux : 1 mL/10 kg, sans dépasser la dose de 10 mL par animal.
- Agneaux et porcelets : 0,1 à 0,2 mL/kg de poids vif jusqu'à 10 kg, puis 1 mL/10 kg, sans dépasser la dose de 10 mL par animal.
- Chiens et chats : 0,1 à 0,2 mL/kg de poids vif jusqu'à 10 kg, puis 1 mL/10 kg, sans dépasser la dose de 5 mL par animal.

Traitement :

Chez les équins, les veaux, les agneaux, les porcelets, les chiens et les chats, les doses sont identiques à celles indiquées ci-dessus, mais à administrer pendant 3 jours consécutifs.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substances actives :

Sélénium (sf de sélénite de sodium) 0,46 mg

Alpha-tocophérol¹ (sf d'acétate) 22,78 mg

- Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 1,00 mg

Parahydroxybenzoate de propyle (E216) 0,20 mg

Excipient QSP 1 mL

¹ Vitamine E

Principes actifs / Molécule

Sélénium, Alpha-tocophérol, Parahydroxybenzoate de méthyle, Parahydroxybenzoate de propyle

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupements agréés pour les productions équine, bovine, ovine et porcine.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : 4 jours.

Lait : en l'absence de temps d'attente pour le lait, ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation en lactation.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Produits de l'appareil digestif et du métabolisme, sélénium en association.

Propriétés pharmacodynamiques

Le sélénium fait partie intégrante des enzymes glutathion peroxydase (GSHPx), qui sont impliquées dans la protection contre le stress oxydatif. Ces enzymes agissent en synergie avec la vitamine E et d'autres antioxydants dans l'élimination des peroxydes toxiques des tissus et la prévention des dommages liés à l'oxydation des membranes.

Dans la thyroïde, le sélénium est nécessaire à la conversion de l'hormone thyroïdienne T4 (thyroxine) en T3 (tri-iodothyronine), la forme active de cette hormone. Le sélénium intervient comme un cofacteur dans les enzymes iodothyronine déiodinase à l'origine de cette conversion de T4 en T3.

La vitamine E (?-tocophérol) agit comme antioxydant en protégeant les acides gras insaturés membranaires vis-à-vis des phénomènes de lipopéroxydation.

Le sélénium et la vitamine E agissent conjointement pour protéger les cellules de l'organisme contre les phénomènes d'oxydation. Leur apport est indispensable chez les jeunes animaux et présente également un intérêt chez les femelles en gestation.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration par voie intramusculaire ou sous cutanée, la vitamine E qui est liposoluble, est stockée dans le tissu hépatique et dans les tissus adipeux. La vitamine E est peu ou pas métabolisée dans l'organisme, son élimination est principalement biliaire.

Les paramètres pharmacocinétiques du sélénium sont considérablement influencés par le statut en sélénium de l'animal et par la composition de son alimentation.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser si un historique d'hypersensibilité a déjà été rapporté chez l'animal vis-à-vis d'une des substances actives ou pour l'un des excipients.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :
Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans de très rares cas, des réactions locales de type inflammatoire peuvent apparaître au point d'injection après administration.

Dans de très rares cas, des réactions de type choc anaphylactique avec des troubles cardiovasculaires, prostration, coma pouvant évoluer vers la mort de l'animal, ont également été observés.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

En raison de la toxicité du sélénium, il est important de respecter les doses et délais indiqués dans la rubrique "Posologie et voie d'administration".

Respecter les règles d'asepsie requises lors de l'injection du produit.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

L'utilisation de ce médicament est possible pendant le dernier mois en cas de carence. L'innocuité chez les femelles gestantes n'a toutefois pas été étudiée spécifiquement pour ce médicament, mais son utilisation pendant la gestation ne semble pas poser de problème particulier.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

En cas de surdosage en sélénium, les symptômes pouvant être observés sont les suivants : pouls rapide et filant, dyspnée, colique, polyurie, cyanose, prostration, dépression et ataxie.

La prise en charge d'un animal intoxiqué repose sur une thérapeutique symptomatique (choc, dyspnée) associée à une hydratation correcte (perfusion ou abreuvement ad libitum).

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.

Après ouverture : utiliser immédiatement et ne pas conserver.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver à une température comprise entre +2°C et +8°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la

réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

ZOETIS FRANCE
10 RUE RAYMOND DAVID
92240 MALAKOFF
FRANCE

Classification ATC Vet

- QA12CE99

Laboratoire



ZOETIS
10 RUE RAYMOND DAVID
92240 MALAKOFF
Zoetis Assistance 0810 734 937
<http://www.zoetis.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/7647620 8/1992

Date de première autorisation

1992-02-17

Présentation et quantité

MYOPHOS® Boîte de 1 flacon de 250 mL

Code GTIN : 08714015010573